

Textes réglementaires

Le texte de référence concernant l'intégration des personnes en situation de handicap est la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. (L'accessibilité du cadre bâti est traitée au chapitre III du titre IV)

Les textes de référence concernant le cadre bâti sont le code de l'urbanisme et surtout le code de la construction et de l'habitation.

Concernant l'accessibilité des ERP : le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public (IOP) et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

Concernant les ERP lors de leurs construction ou création :

Arrêté du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à R. 11-19-3 et R. 111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.

Concernant les ERP existants :

Arrêté du 21 mars 2007 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-8 et R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.

Le document qui fixe les règles et dimensionnement est la Circulaire interministérielle illustrée n°DGUHC2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.

En accès libre sur le site : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Bibliographie et Sitographie

1. En téléchargement sur le site de l'Agefiph : <http://www.agefiph.fr/>
 - Guide Handicap et Formation
 - Guide de la compensation du handicap dans l'insertion professionnelle
2. Guide pratique de l'accessibilité et du handicap mental sur le site de l'UNAPEI : <http://www.unapei.org/Accessibilite-et-handicap-mental,167.html>
3. Le Guide Accessibilité Etablissement Recevant du Public (ERP) sur le site DDE des territoires – Département du Puy de Dome : <http://www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr/> : http://www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_ERP_2010_Completb_cle05e97f.pdf
4. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'aménagement du territoire
Délégation ministérielle à l'accessibilité : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Presentation,14076.html>
Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle (2010) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Missions-de-l-observatoire.html>
5. <http://www.droitausavoir.asso.fr/>